



"L'Humanité doit à l'enfant ce qu'elle a de meilleur à donner."

Déclaration des Nations-Unies

Association de Parrainage "Le Don de l'Enfant"

www.donenfant.org

62 rue du 9^{ème} Zouaves, 68140 Munster

Tél : 03.68.07.57.11

bureau@donenfant.org

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du SAMEDI 28 MARS 2015

Le samedi 28 mars 2015, à 15 heures, les membres de l'Association « Le Don de l'Enfant » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Salle de la Laub, à Munster.

Sont présents :

- Mmes BACH-BARILLON Colette, BRIOT Colette, DE LEONARDIS Eléonore, DUC Marie-France, GEIGER Liselotte, GEMBERLE Yolande, HUNZINGER Madeleine, HUSSER Edith, JANTEL Estelle, KOHLER Georgette, MARTIN Monique, ROSZAK Fabienne, SIFFERMANN Nicole, STAUDER Anny, STOEHR Andrée et STOEHR Emilie
- Mrs BACH Michel, HUNZINGER Rodolphe, JANTEL Christophe, JANTEL Daniel, KEMPF Arnaud, KIRSCH Jean-Michel, SIFFERMANN Marcel, SONNTAG Pascal, STAUDER Jean-Marie et STOEHR Jean

Sont représentés :

- Mmes BING Béatrice, BONSET Antoinette, COMPAIN Monique, GASSEAU Marie-Madeleine, GOBBI Marie-Jeanne, MISLIN Monique, PETER Geneviève, SAMOYAULT Martine, SONNTAG Mireille, STAMPFLER Marie-Jeanne, STAUDER Virginie et WECKERLE Geneviève
- Mrs BING Jean-Pierre, BROBECKER André et SONNTAG Gilbert

Est excusé :

- M. WIOLAND Marc

La Présidente souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie pour l'intérêt qu'ils portent à l'Association.

Elle remercie

- Mesdames Edith HUSSER et Monique MARTIN, adjointes au maire de Munster
- La Mairie de Munster, pour le prêt de la salle de la Laub
- Monsieur HERRMANN, représentant les DNA de Colmar

Elle excuse

- monsieur Marc WIOLAND, retenu par d'autres obligations.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2014

Le procès-verbal de cette Assemblée Générale ordinaire est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL ET COMPTE-RENDU DE L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

Andrée STOEHR, présidente, présente le rapport d'activité de l'Association :

L'Association parraine actuellement 130 enfants défavorisés de la ville de Danang :

Association inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Colmar Volume 66 folio 84
Association reconnue à but unique de bienfaisance par arrêté n° 2012-83 du 2 juillet 2012 établi par la Direction des Finances

- 24 enfants sont hébergés dans notre maison n°5. Celle-ci a été rénovée, intérieur et extérieur, en juillet 2014.
- 106 enfants boursiers sont hébergés chez leurs parents et vivent pour certains dans une très grande précarité.

L'Association compte au 1^{er} janvier 2015 :

- 26 parrainages et 4 demi-parrainages pour la maison n°5 (Elle rappelle que la décision avait été prise en 2014 de créer des demi-parrainages suite à la demande d'un membre qui voulait parrainer un enfant du foyer mais dont les revenus ne permettaient pas de verser 26 € par mois).
- 99 parrains pour les enfants boursiers
- Des membres bienfaiteurs

Durant cette année 2014 :

- 11 parrains nous ont quittés
- 4 parrains nous ont rejoints

Pour les enfants du foyer, vu l'inflation galopante au Vietnam, l'Association prend en charge **26,75 €** par enfant et par mois. Pour pouvoir pérenniser notre action dans le foyer, il nous faut impérativement trouver des parrains ou des membres bienfaiteurs pour combler ce déficit.

Il a été demandé à monsieur MAN s'il avait du nouveau en ce qui concerne la fermeture du Centre. Il a répondu « qu'il ne pense pas qu'il y ait du changement dans les deux prochaines années. Il indique que, bien que la situation ait bien changé, il y a encore beaucoup d'enfants pauvres et que, pour cette raison, le programme boursier est quant à lui à long terme. »

De plus, suite à la défection de parrains pour raisons personnelles, l'Association subvient sur ses propres fonds, à l'éducation de 8 enfants boursiers.

Les 106 enfants boursiers de l'Association ont tous passé une visite médicale en 2014. Parmi ceux-ci, 38 ont des problèmes de dents, de vue ou aux oreilles.

Nous avons demandé à monsieur MAN de nous faire établir des devis et les avons reçus. Le coût total se monte à 763 € pour les 38 enfants.

En ce qui concerne les enfants de la maison n°5, monsieur MAN nous indique qu'ils avaient « quelques fois » une visite médicale, mais pas récemment. Il ajoute qu'ils ont toujours une carte de la Sécurité Sociale.

11 jeunes ont passé leur examen de fin d'études. 8 jeunes ont réussi celui-ci. Nous leur avons accordé une gratification de 15 €.

Nous avons également octroyé 10 € par enfant du foyer à l'occasion de la fête du Têt.

En 2014, nous avons eu les recettes supplémentaires suivantes :

- 2487,98 € de dons
- 3841,70 € grâce aux manifestations
- 417,71 € de ristourne de frais bancaires par le Crédit Mutuel

soit un total de 6747,39 €.

L'Association a organisé un certain nombre de manifestations :

- En 2014 :
 - Le 5 janvier, concert offert par Dominique ROSENBLATT et Jean-Michel NOBS
 - Le 26 janvier, journée des associations à Munster
 - Le 12 juillet, vente de lampions lors du défilé, à Munster
 - Le 13 septembre, sortie pédestre
 - Du 17 au 21 novembre, Semaine de la Solidarité Internationale à l'école élémentaire de Munster pour 3 classes
 - En décembre, les marchés de Noël de Munster et Stosswihr
- En 2015 :
 - Le 4 janvier, concert offert par Dominique ROSENBLATT et Jean-Michel NOBS

- Du 17 au 19 février, Solidarité Internationale à l'école élémentaire de Munster pour 1 classe supplémentaire
- Le 20 février, soirée de l'amitié à l'occasion de la fête du Têt au restaurant « Le Palais du Bonheur » de Mulhouse

Les manifestations suivantes sont d'ores et déjà prévues en 2015 :

- Le 7 juin, journée des associations, à Munster
- Le 13 septembre, sortie pédestre autour du Petit-Ballon avec le repas de midi au Sondernach-Ried
- En décembre, les marchés de Noël

ASSOCIATION HUMANIS

Colette BACH-BARILLON prend le relais.

Elle indique d'abord que l'Association a renouvelé son adhésion au groupement d'associations humanitaires Humanis.

L'Association participe aux réunions de l'Antenne 68 dans la mesure de ses possibilités, ainsi qu'à certaines de ses manifestations, comme par exemple la Semaine de la Solidarité Internationale.

Elle enchaîne sur le bilan de cette Semaine de la Solidarité Internationale à laquelle l'Association a participé comme l'année précédente.

Cette fois-ci, elle s'est déroulée du 17 au 21 novembre à l'école élémentaire de Munster. Pendant cette période, nous avons pu sensibiliser 68 enfants. 16 heures de présence et d'animations ont été assurées.

Les animations proposées étaient :

- Montage vidéo présentant le Vietnam et l'Association
- Dégustation des fruits du Vietnam
- Jeux de mots (partage, égalité, solidarité, ...)
- Jeu de l'Oie sur le thème du Vietnam
- Contes du Vietnam
- Marque-pages
- Fresque de 18 mètres de long
- Feuilles d'arbre en papier (pour inscrire leurs messages et les suspendre à l'arbre à palabres).

Cette semaine s'est clôturée le 21 novembre, dans un moment solennel et important, où les enseignants, les parents et les enfants se sont retrouvés pour donner un sens à cette réflexion et action. Les enfants ont pu suspendre leur feuille sur l'arbre à palabres et ont déposé sur une solisphère

- Des livres et des jouets qui ont été distribués par la suite aux enfants du Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile
- Des produits alimentaires donnés au Secours Populaire
- Des courriers et dessins qui ont été envoyés le 19 février aux enfants de Danang pour la fête du Têt.

Pendant ce cérémonial, d'autres enfants récitaient des poèmes sur un fond musical.

Le hall d'accueil a été décoré par la fresque, une immense œuvre de 18 mètres de long, peinte par ces 68 enfants qui se sont exprimés librement sur ce qui les avait le plus marqués dans cette réflexion sur le Vietnam et les enfants de Danang.

Pendant tout ce temps partagé, les enfants ont bien compris que la solidarité était importante partout, au Vietnam, mais aussi en France.

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT DES TRESORIERES

Michel BACH, trésorier, présente le rapport financier de l'association. Celui-ci est joint en annexe.

Durant cette présentation, il insiste également sur le fait que chaque enfant du foyer coûte à l'Association 26,75 € par mois de plus que le montant versé pour les parrainages et que de ce fait, il est urgent de trouver des parrains pour le foyer, l'Association ne pouvant vivre éternellement sur ses réserves/

RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

Madame Georgette KOHLER présente le rapport des réviseurs aux comptes.

Elle indique que la comptabilité, ainsi que toutes les pièces justificatives ont été mises à leur disposition, et que leurs pointages, sondages et investigations leur permettent de certifier la régularité et la sincérité des comptes qui ont été présentés.

Elle propose donc à l'Assemblée Générale :

- D'adopter les comptes tels qu'ils ont été présentés
- De donner quitus de la gestion 2014 au trésorier

L'assemblée remercie le trésorier et les réviseurs aux comptes pour leur excellent travail. Elle approuve à l'unanimité l'intégralité des rapports présentés (rapport moral, présentation du partenariat Humanis, rapport financier et rapport des réviseurs aux comptes) et donne quitus au trésorier pour sa gestion.

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tiers sortant est composé de :

- Mmes Andrée STOEHR et Yolande GEMBERLE
- Mrs Jean-Michel KIRSCH et Christian LANG

Andrée STOEHR indique que Marie-Claire et Christian LANG ne souhaitent plus faire partie du Conseil d'Administration.

Andrée STOEHR, Yolande GEMBERLE et Jean-Michel KIRSCH se représentent et sont réélus à l'unanimité pour 3 ans.

Mesdames Eléonore DE LEONARDIS et Nicole SIFFERMANN, ainsi que monsieur Christophe JANTEL, posent également leur candidature au Conseil d'Administration. Ils sont également élus à l'unanimité pour 3 ans.

ELECTION DES DEUX RÉVISEURS AUX COMPTES

Andrée STOEHR rappelle que les comptes de l'Association sont révisés annuellement par 2 réviseurs aux comptes élus pour un an et rééligibles. Georgette KOHLER et Christophe JANTEL ont assumé cette fonction ces 2 dernières années et en sont remerciés.

Monsieur Marcel SIFFERMANN et mademoiselle Emilie STOEHR se portent candidats et sont élus à l'unanimité.

DIVERS

Demande de monsieur MAN du 17 mars 2015

Andrée STOEHR indique que monsieur MAN souhaiterait organiser en juillet un camp d'été de 2 jours pour environ 150 enfants. A cette occasion, il indique qu'il aurait besoin d'un fond de 10 € par enfant et demande à l'Association un montant de 1500 €.

Elle rappelle qu'en 2014, monsieur MAN n'a effectué aucune demande et que l'Association ne parraine que 130 enfants. Elle indique avoir demandé des précisions à monsieur MAN et être en attente de celles-ci.

Prélèvement de la cotisation

Michel BACH, trésorier, indique que l'Association souhaiterait effectuer le prélèvement de la cotisation annuelle de 12 € en début d'année (janvier ou février) comme cela se fait dans la plupart des associations.

La demande est acceptée à l'unanimité.

A titre exceptionnel, la cotisation pour l'année 2015 sera prélevée dans le courant du mois d'avril.

20^e anniversaire de l'Association

Andrée STOEHR rappelle que le mois d'octobre 2016 marquera le 20^e anniversaire de l'Association. Elle invite les membres à réfléchir sur ce qui pourrait être réalisé à cette occasion.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 heures 10.

Tous les membres présents restent pour assister au Conseil d'Administration et au verre de l'amitié.

Fait à MUNSTER, le 28 mars 2015

Le Secrétaire
Jean-Michel KIRSCH

La Présidente
Andrée STOEHR